



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



IENAC

Vous voulez devenir INGÉNIEUR·E ENAC ?
3 statuts, 2 sites, 1 seul diplôme

2024



Comment intégrer la formation Ingénieur-e ENAC Civil ?

(cf. plaquette "Ingénieur ENAC" disponible sur le site de l'ENAC)

La formation a lieu sur le campus de Toulouse



I- Admission en 1re année :

- Sélection par la prépa des INP :
 - 2 places maximum sont offertes
 - En fonction du classement et de la motivation des candidats.
- Concours Commun INP dans les filières MP, PC-PH, MPI, PSI et PT (pour tout renseignement sur ces concours : www.scei-concours.org)

Filières		Places offertes en 2024
MP	Civil	33
PC-PH	Civil	20
PSI	Civil	32
MPI	Civil	5
PT	Civil	2

N.B. : le nombre de places offertes est donné à titre indicatif.

II- Admission 2e année :

Candidats en échanges universitaires :

- Ce recrutement s'adresse exclusivement à des candidats issus d'universités ou d'écoles partenaires ayant conclu des accords d'échange ou de double-diplôme avec l'ENAC. Toutes les informations utiles sont sur https://study_abroad.enac.fr (login anonyme et pas de mot de passe).

Pour tout renseignement, veuillez contacter study_abroad@enac.fr

Candidatures individuelles :

- Ce recrutement sur dossier s'adresse à des candidats issus de la filière universitaire (étudiants ayant au moins validé une 1re année de Master ou ayant obtenu un Bachelor en 4 ans d'une université étrangère). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter karine.michelet@enac.fr



Frais de scolarité annuels : Droits de scolarité annuels :

Élèves admis sur concours* (gratuit pour les boursiers)	1 425 €
Élèves Européens admis sur dossier (gratuit pour les boursiers)	1 425 €
Élèves non Européens admis sur dossier	4 870 €

*y compris les élèves issus de la prépa des INP et de la passerelle Toulouse Tech

Comment intégrer la formation Ingénieur-e ENAC Fonctionnaire ?

(cf. plaquette "Ingénieur ENAC" disponible sur le site de l'ENAC)

La formation a lieu sur le campus de Toulouse

L'admission ne se fait qu'en 1^{RE} année et que sur concours. Le concours est le Concours Communs INP avec des places réparties selon les filières MP, PC-PH, PSI, MPI.

Filières		Places offertes en 2024
MP	Fonctionnaire	6
PC-PH	Fonctionnaire	4
PSI	Fonctionnaire	5
MPI	Fonctionnaire	1

N.B : le nombre de places offertes est donné à titre indicatif.

• Statut Fonctionnaire :

En devenant élève ingénieur ENAC fonctionnaire, vous bénéficiez d'une scolarité gratuite et rémunérée, de l'ordre de 1 500 euros nets/mois en moyenne pendant les 3 ans de scolarité. Vous profitez également d'un stage de pilotage, entièrement gratuit, qui peut vous conduire jusqu'au brevet de pilote privé avion.

A l'issue de la formation, les Ingénieurs ENAC fonctionnaires rejoignent la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) avec une rémunération en début de carrière d'environ 3 800 euros nets/mois, cette rémunération étant variable selon les postes et l'affectation géographique.

En cas de rupture volontaire de votre engagement au delà de 3 mois après le début de votre formation, vous serez tenu de rembourser la totalité des traitements nets perçus ainsi que tout ou partie des frais d'études engagés par l'ENAC (arrêté du 16 septembre 2020 fixant les modalités de calcul et de remboursement des sommes dues en cas de rupture de l'engagement à servir l'État).

• Présentation de la DGAC :

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) est en France l'administration, rattachée au Ministère de la Transition écologique, qui regroupe l'ensemble des services de l'État chargés de réglementer et de superviser la sécurité aérienne, le transport aérien et les activités de l'aviation civile en général.

Elle est notamment chargée de différentes missions relatives à l'aviation civile comme :

- le maintien d'un haut niveau de sécurité et de sûreté du transport aérien,
- la régulation du transport aérien,
- le soutien à la recherche et au développement du transport aérien,
- la transition écologique, y compris la réduction des nuisances générées par le transport aérien,
- la gestion du trafic aérien et le contrôle aérien,
- l'élaboration et à la défense des positions françaises dans les instances internationales.

L'ingénieur ENAC fonctionnaire est un acteur majeur de la DGAC dans l'ensemble de ces missions.

Comment intégrer la formation Ingénieur-e ENAC par apprentissage ?

(cf. plaquette "Ingénieur ENAC par apprentissage" disponible sur le site de l'ENAC)

La formation a lieu sur le campus de Montpellier pendant les 3 premiers semestres et ensuite sur le campus de Toulouse

• Modalités d'admission :

I- L'admission se fait en 1^{RE} année (35 places max environ) selon les 2 voies d'accès suivantes :

- **Sélection par la Passerelle Toulouse Tech :**
 - 1 à 2 places maximum sont offertes, en fonction du classement et de la motivation des candidats,
- **Sélection sur dossier :**
 - 34 places environ (35 places maximum) sont offertes,
 - Les candidats doivent avoir validé au minimum au plus tard au 1^{er} septembre de l'année du recrutement :

- un grade de licence après une formation de licence générale (L3) du domaine "Sciences et technologies" ou après un Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI),

Voici la liste des licences et BSI éligibles pour pouvoir candidater :

Diplômes d'origine	
L3	Licence à caractère scientifique et technologique, dans une des thématiques suivantes : Mathématiques, Physiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur, Mécanique
BSI	Bachelor en Sciences et Ingénierie, dans une des thématiques suivantes : Mathématiques, Physiques, Informatique, Sciences pour l'ingénieur, Mécanique

- ou être issus de Classes préparatoires Adaptation Technicien Supérieur (ATS).

A titre exceptionnel, l'admission en 1^{RE} année est également ouverte à d'excellents candidats :

- ayant validé une 2^e année de licence générale (L2) du domaine "sciences et technologies", selon la liste ci-dessous,

- ou titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), selon la liste ci-dessous,

- ou titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), selon la liste ci-dessous,

- ou issus de classes préparatoires intégrées.

Voici la liste des licences, des DUT, et des BTS éligibles pour pouvoir candidater :

Diplômes d'origine	
L2	Licence à caractère scientifique et technologique, dans une des thématiques suivantes : Mathématiques, Physiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur, Mécanique
DUT	<ul style="list-style-type: none"> - GEII (Génie Electrique et Informatique Industrielle) - GIM (Génie Industriel et Maintenance) - GMP (Génie Mécanique et Productique) - GTE (Génie Thermique et Energie) - Info (Informatique) - MPH (Mesures Physiques) - SGM (Sciences et Génie des Matériaux) - STID (Statistique et Informatique Décisionnelle) - MMI (Métiers du Multimedia et de l'Internet) - R&T (Réseaux et Télécommunications)
BTS	<ul style="list-style-type: none"> - Aéro (Aéronautique) - SN option IR (Systèmes Numériques, option Informatique et Réseaux) - SIO SLAM et SISR (Services Informatiques aux Organisations, options "Solutions Logicielles et Applications Métiers" et "Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux")

II- Une admission en 2^e année est également possible après avoir validé un niveau M1 :

- ou avoir obtenu un Bachelor en 4 ans d'une université étrangère,

- ou en fonction du dossier du candidat.

● **Inscription**, suivi de votre candidature, convocation et résultats : <https://concours.enac.fr>

CALENDRIER : Ouverture des inscriptions du **mardi 12 décembre 2023** au **lundi 4 mars 2024 inclus**.

Toutes les pièces constitutives de votre dossier de candidature* devront être déposées sur votre espace personnel, au plus tard **lundi 11 mars 2024 à 23h59**.

- Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué pour un entretien de motivation avec un jury composé de représentants de l'ENAC et des entreprises.

Ces entretiens auront lieu le **jeudi 16 et vendredi 17 mai 2024** sur le site de l'ENAC Toulouse.

• Frais d'inscription :

- 101 euros, gratuit pour les boursiers

• Conditions requises pour tous les candidats :

- Avoir un bon niveau de français,
- Pouvoir justifier d'un niveau B1 minimum en anglais,
- Avoir signé un contrat d'apprentissage de 3 ans avec une entreprise dont les métiers sont en adéquation avec la formation (si possible avant le début de la formation et au plus tard 3 mois après la rentrée),
- Avoir moins de 30 ans (sauf cas particuliers) à la signature du contrat d'apprentissage.

• Statut apprenti

En signant un contrat d'apprentissage avec une entreprise, vous bénéficiez du statut de salarié en formation. Votre employeur assurera la prise en charge totale de vos frais de formation, et vous garantira la même couverture sociale que l'ensemble du personnel. Vous percevrez une rémunération dont les valeurs minimales sont les suivantes :

	18/20 En % du SMIC en vigueur	21/25 En % du SMIC ou SMC	26 et + En % du SMIC ou SMC
1re année	43	53	100
2e année	51	61	100
3e année	67	78	100

N.B. : La formation Ingénieur ENAC par apprentissage sera complétée en début de 2e année par des étudiants issus de la formation Ingénieur ENAC "classique" (recrutés avec le statut civil à partir du concours commun INP) et qui font le choix de continuer leur formation par apprentissage. Les candidats issus de CPGE doivent donc passer par cette voie d'accès.

* Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitæ,
- une photocopie d'une pièce d'identité,
- un relevé des notes obtenues depuis l'obtention du BAC jusqu'à celles du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2023/2024 (concernant les candidats titulaires d'un niveau L2, les relevés de notes doivent être ceux fournis par l'Université pour les cours suivis),
- un justificatif officiel du niveau minimum B1 en anglais de moins de 2 ans (soit par le biais du TOEIC : listening and reading, TOEFL, Cambridge,... voir la liste des tests éligibles sur le document "grille de corrélation du niveau d'anglais" sur la page IENAC par apprentissage). Les tests blancs, en ligne ou attestations de professeurs ou de stage d'anglais seront refusés.
- une ou deux lettres de recommandation et/ou avis de poursuite d'études,
- un justificatif de bourse si nécessaire.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Contacts :

Responsable des formations Ingénieur ENAC

Muriel GIZARDIN

+33 (0)5 62 17 44 12

muriel.gizardin@enac.fr

Responsable pédagogique pour l'apprentissage

Anne MOUTIA

+33(0)5 62 17 41 24

anne.moutia@enac.fr

Gestionnaire administrative des Ingénieurs
par apprentissage

Lucile BELLEROSE

+33(0)5 62 17 40 75

lucile.bellerose@enac.fr

